

## Les trois leviers d'action du CCFD-Terre Solidaire

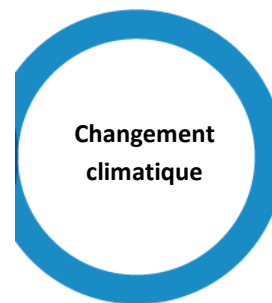
- **Le partenariat** : agir avec des acteurs de transformation sociale et faire émerger des modèles alternatifs de développement (soutien à 753 projets dans 63 pays dont 114 projets SIDI, organisme de microcrédit)
- **L'éducation au développement** : un processus de transformation personnelle et un levier de transformation sociale
- **Le plaidoyer** : pour faire évoluer le débat public et les politiques

## En Moselle

- Un réseau d'équipes locales
- Des alliés :
  - Artisans du Monde (Forum à Metz)
  - Multicolor (Justice climatique)
  - Collectif de transition citoyenne (Semaine d'alternative aux pesticides)
  - UEPAL (marche pour le climat)
- La participation à des actions d'éducation au développement locales (fête de l'écologie à Metz, conférence/débat,....)
- Un centre de documentation comportant des outils d'animation en direction de public différents : scolaires, adultes... ( liste accessible sur le blog : <http://blog.ccf-d-terresolidaire.org/alsace-lorraine/category/Moselle> )
- Le relai des actions de plaidoyer nationales sur le plan local (interpellation des élus locaux...)

CCFD-Terre Solidaire, 4 Avenue Jean XXIII 57000 Metz  
Tél : 03 87 75 85 96 - E-Mail : [ccfd57@wanadoo.fr](mailto:ccfd57@wanadoo.fr)

comité catholique contre la faim et pour le développement - terre solidaire



## CCFD-Terre Solidaire et Écologie

### Comment est organisée son action ?

Le CCFD-Terre Solidaire pour lutter contre la faim dans le monde travaille sur cinq champs d'action thématique à partir d'une approche par les droits et avec un souci du bien commun et du vivre ensemble.

Chaque champ d'action définit les engagements<sup>1</sup> du CCFD-Terre Solidaire et comporte deux enjeux transversaux :

- La viabilité écologique et la justice environnementale
- L'égalité femmes-hommes

Vous trouverez ici pour chaque champ d'action les engagements du CCFD-Terre Solidaire en matière d'écologie

<sup>1</sup> Pour connaître l'intégralité des engagements voir son rapport d'orientation p 26 à 30

### **Champ d'action N°1 :**

#### **Renforcer la sécurité et la souveraineté alimentaire**

*Enjeu « viabilité écologique et justice environnementale »*

- Promotion et accompagnement d'une transition agroécologique et de processus de relocalisation des productions et des échanges (développement de circuits courts et de filières vivrières locales, agriculture périurbaine, relation villes-campagne, etc.).
- Promotion des pratiques de gestion durable des ressources naturelles par les communautés locales et amélioration de leur « résilience » face aux crises écologiques.
- Dénonciation des « fausses solutions » face au double défi alimentaire/écologique qui pèsent sur les populations du Sud (risques associés aux agrocarburants, aux mécanismes de marché carbone, aux OGM, recours excessifs au secteur privé, etc.).

### **Champ d'action N°2**

#### **S'engager pour une économie qui réponde à une exigence de justice et qui soit au service de tous les humains et du bien commun**

*Enjeu « viabilité écologique et justice environnementale »*

- Lutte contre la dégradation des écosystèmes dont dépendent les communautés locales du Sud et qui sont soumis à de fortes pressions et pollutions (extractivisme, agrobusiness et développement des monocultures, abus de la pêche industrielle, grands projets d'infrastructure, exploitation minière).
- Remise en question des modes de vie et de consommation au Nord comme au Sud qui impactent négativement l'environnement des populations du Sud.
- Promotion de politiques adaptées face au défi du changement climatique qui affecte en priorité les populations du Sud les plus vulnérables (lutte contre les causes : question du modèle énergétique et de la dépendance aux énergies fossiles, financement climat/développement, etc.).

### **Champ d'action N°3**

#### **Renforcer les sociétés civiles et l'action « politique »**

*Enjeu « viabilité écologique et justice environnementale »*

- Promotion d'une gouvernance participative des ressources naturelles et des biens communs environnementaux, et renforcement de la place des communautés locales dans la prise de décision à tous niveaux.

### **Champ d'action N°4**

#### **Développer l'approche internationale des migrations**

*Enjeu « viabilité écologique et justice environnementale »*

- Protection des migrants climatiques et des réfugiés environnementaux

### **Champ d'action N°5**

#### **Travailler à l'instauration d'une paix durable au service du développement**

*Enjeu « viabilité écologique et justice environnementale »*

- Prévention et résolution des conflits liés à l'accès et à la maîtrise des ressources naturelles et énergétiques et à la dégradation de l'environnement

